

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/03/2026

**Etaient présents** : M. Christophe VASSENT, M. Jean-Luc LAURENT, Mme Catherine FANCHON, M. Francis BOITEL, **Mme Julie DEVAUX arrivée à 18h23**, M. Régis PIETRZAK, M. Serge MONIN, Mme Estelle DA SILVA, M. Yann FOLLY, Mme Carole MARAT, Mme Nathalie PROSTYJ, Mme Juanella GRESSIER, M. Jean-Bernard DELAFORGE, M. Thierry BERGES, Mme Laetitia WLODEK, Mr Didier LEPERE, **Mme Christèle MERVEILLEUX arrivée à 18h24**, Mme Marine LEPERE.

**Absentes** : Mme Julie DEVAUX arrivée à 18h23, Mme Christèle MERVEILLEUX arrivée à 18h24

**Absents Excusés** : Mme Christine BONNARD

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Luc LAURENT

\*\*\*\*\*

## **1/ Installation d'une nouvelle conseillère municipale :**

Suite à la démission de Monsieur VILLEMONT Phillipe en date 16/03/2026, Madame LEPERE Marine est devenue Conseillère Municipale en application de l'article L270 du Code Electoral.

Elle a donc été convoquée à cette séance du Conseil Municipal. Madame Marine LEPERE est donc installée au conseil municipal.

**Présents : 16**

**Votants : 16**

## **2/ Désignation de 3 délégués conseillers municipaux :**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-18 lequel permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux,

VU la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités locales laquelle permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations.

VU le PV d'installation du Conseil Municipal en date du 21/03/2026 ;

CONSIDERANT que Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer trois postes de conseiller municipal délégué en charge de :

- du Sport,
- de l'éducation,
- de la Sécurité

Considérant que Monsieur le Maire souhaite donner cette délégation à :

- M. Yann FOLLY : délégué aux Sports
- Mme Estelle DA SILVA : déléguée à l'éducation
- M. Serge MONIN : délégué à la sécurité

.../...

Il est proposé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**Article 1** : De créer trois postes de Conseiller délégué ;

**Article 2** : de nommer les conseillers délégués ci-dessus,

**Article 3** : de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre et à la bonne exécution de la présente décision. Après délibération, les propositions sont adoptées à la majorité

**Présents : 16**

**Votants : 16**

**Vote** : contre :00 pour : 16 Abstention : 00

### 3/ Indemnités des Elus :

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, le projet de mise en place des indemnités de fonction des élus, à savoir du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués comme le prévoit l'article L.2123-24-1-II du Code Général des Collectivités Territoriales.

Compte tenu que le montant de l'enveloppe budgétaire maximale s'élève 65 110,64 euros brut annuel, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les indemnités de fonction des élus comme suit :

	Nbre	% indice 1027	Brut Mensuel
Maire	1	39	1 603,10
Adjoint	5	15	616,58
Conseillers délégués	3	6	246,63

Ces indemnités seront versées à compter du 21/03/2026 pour le Maire et les adjoints suite au procès verbal de l'élection du 21/03/2026 et à compter du 01/04/2026 pour les délégués et ceux pendant toute la durée du mandat.

**Présents : 16**

**Votants : 16**

**Pour : 16**

**Contre : 00**

**Abstention : 00**

### 4/ Délégation au Maire pour prendre des décisions dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales :

Suite à la réception d'un mail de la Préfecture indiquant que de nombreux arrêtés de délégation transmis étaient incomplets, un webinaire sera organisé dans les prochains jours. Monsieur le Maire décide, en conséquence, de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

.....

## 5/ Fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration. Election des délégués du Conseil Municipal au conseil d'administration du CCAS :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le nombre de membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S et de procéder à l'élection des représentants du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le nombre à 15 membres (8 élus et 7 membres extérieurs) dont le Président de droit, Monsieur Christophe VASSENT, Maire.

Il est ensuite procédé à l'élection des délégués du Conseil Municipal :

- **Sont élus :**
  - **Président de droit** : Monsieur Christophe VASSENT
  - Madame Catherine FANCHON
  - Monsieur Madame Julie DEVAUX
  - Madame Carole MARAT
  - Madame Juanella GRESSIER
  - Madame Laetitia WLODEK
  - Monsieur Jean-Bernard DELAFORGE
  - Monsieur Yann FOLLY

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 (Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine).

## 6/ : Nomination des délégués au SIVOS DE PERONNE :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026, il est demandé de procéder, à la nomination de deux délégués (soit 1 titulaire et 1 suppléant) pour siéger à l'Assemblée Générale du SIVOS DE PERONNE.

Ont été désignés :

- **Titulaire** : Madame Nathalie PROSTYJ
- **Suppléant** : Madame Estelle DA SILVA

**Présents : 18**

**Votants : 18**

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## 7/ Nomination des délégués au sein du comité syndical de l'AMEVA :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026, il est demandé de procéder, à la nomination de deux délégués titulaires et pour siéger à l'Assemblée Générale de l'AMEVA.

Ont été désignés :

- **Titulaires** : Monsieur Jean-Luc LAURENT et Monsieur Jean-Bernard DELAFORGE

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## 8/ Nomination Du correspondant défense :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026, il est demandé de procéder, à la nomination du correspondant Défense :

A été désigné :

### - Membre titulaire :

- Monsieur Serge MONIN

**Présents : 18**

**Votants : 18**

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## 9/ Nomination des délégués au C.N.A.S. :

Monsieur Le Maire fait savoir à l'assemblée, qu'il y a lieu de nommer 1 délégué titulaire pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Comité National d'Action Sociale. Après en avoir délibéré, ont été désignés 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant en cas d'indisponibilité:

### TITULAIRE

- Madame Catherine FANCHON

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## 10/Nomination des délégués au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable d'EPPEVILLE-ESMERY HALLON :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026 il est demandé de procéder, à la nomination de 5 délégués (soit 4 titulaires et 1 suppléant) pour siéger à l'Assemblée Générale du Syndicat D'Alimentation en Eau Potable.

Ont été désignés :

- **Titulaires** : Messieurs LAURENT Jean-Luc, Christophe VASSENT, Jean-Bernard DELAFORGE, Serge MONIN.
- **Suppléant** : Monsieur Francis BOITEL

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

.....

## 11/Nomination des délégués au SISCO D'EPPEVILLE- BROUCHY-MUILLEUILLETTE :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026, il est demandé de procéder, à la nomination des délégués (soit 5 titulaires et 5 suppléants) pour siéger au SISCO d'EPPEVILLE-BROUCHY-EPPEVILLE.

Ont été désignés :

- **Titulaires** : Mr Christophe VASSENT, Mme Estelle DA SILVA, Mme Catherine FANCHON, Mme Nathalie PROSTYJ, Mr Serge MONIN.
- **Suppléants** : Mr Francis BOITEL, Mr Yann FOLLY, Mr Régis PIETRZAK, Mme Julie DEVAUX, Mme Juanella GRESSIER

**Vote :** Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 03 Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## 12/Nomination des membres dans les différentes commissions municipales :

Après le renouvellement du Conseil Municipal en date du 21/03/2026, il est procédé à la mise en place des différentes commissions municipales pour toute la durée du mandat. Monsieur le Maire donne lecture des différentes commissions listées :

### Festivités -

Président	Vice-Président	Membres
VASSENT Christophe	Régis PIETRZAK	Carole MARAT
		Laetitia WLODEK (Secrétaire)
		Yann FOLLY
		Catherine FANCHON
		Francis BOITEL
		Nathalie PROSTYJ (Trésorière)
		Jean-Bernard DELAFORGE
		Thierry BERGES

### Travaux – Logements- Bâtiments Communaux

Président	Vice-Président	Membres
VASSENT Christophe	Francis BOITEL	Jean-Luc LAURENT
		Régis PIETRZAK
		Jean-Bernard DELAFORGE
		Thierry BERGES
		Juanella GRESSIER

## Sécurité

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
Christophe VASSENT	Serge MONIN	Nathalie PROSTYJ
		Jean-Luc LAURENT
		Francis BOITEL

## Sport –

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
VASSENT Christophe	Yann FOLLY	Juanella GRESSIER
		Francis BOITEL
		Julie DEVAUX
		Jean-Luc LAURENT

## Comité Communal de la Jeunesse :

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
VASSENT Christophe	Julie DEVAUX	Catherine FANCHON
		Yann FOLLY
		Juanella GRESSIER
		Nathalie PROSTYJ

## Environnement – Urbanisme – Cadre de Vie – Voirie-Réseaux

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
VASSENT Christophe	Jean-Luc LAURENT	Francis BOITEL
		Yann FOLLY
		Estelle DA SILVA
		Thierry BERGES

## Finances -

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
VASSENT Christophe	Jean-Luc LAURENT	Nathalie PROSTYJ
		Serge MONIN
		Francis BOITEL
		Régis PIETRZAK
		Catherine FANCHON
		Julie DEVAUX
		Didier LEPERE

## Bulletin Municipal (Flash Info/Site)

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres</b>
VASSENT Christophe	Jean-Luc LAURENT	Nathalie PROSTYJ
		Estelle DA SILVA
		Régis PIETRZAK
		Julie DEVAUX
		Yann FOLLY

## Education -Permis de bonne conduite

<b>Président</b>	<b>Vice-Président</b>	<b>Membres Titulaires</b>
VASSENT Christophe	Estelle DA SILVA	Catherine FANCHON
		Nathalie PROSTYJ
		Serge MONIN
		<b>Membres SUPPLEANTS</b>
		Francis BOITEL
		Yann FOLLY
		Régis PIETRZAK
		Julie DEVAUX
		Juanella GRESSIER

## Pêche –

<b>Président</b>	<b>Membres</b>
Jean-Luc LAURENT	Régis PIETRZAK
	Thierry BERGES
	Serge MONIN

## Commission d'Appels d'Offres :

Membres de droit : Mr Christophe VASSENT

<b>Membres Titulaires</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Nathalie PROSTYJ	Yann FOLLY
Jean-luc LAURENT	Catherine FANCHON
Francis BOITEL	Régis PIETRZAK

Mr LEPERE Didier fait remarquer qu'il a l'impression que toutes les places ont été distribuées. Ce à quoi, Monsieur le Maire a répondu que si certains souhaitent participer aux différentes commissions, il est encore temps d'en faire la demande. Mr LEPERE a donc demandé à participer à la commission finances. Par contre, la commission d'appel d'offres lui a été refusée, celle-ci étant complète. Mr le Maire demande à nouveau si d'autres personnes souhaitent intégrer des commissions. Personne ne lève la main. Les commissions sont votées :

**Vote :**    **Pour :** 15        **Contre :** 00    **Abstention :** 03    Mr LEPERE Didier, Mme MERVEILLEUX Christèle, Mme LEPERE Marine.

## Questions diverses :

- Intervention de Mme MEVEILLEUX : qui demande à Mr le Maire : les commissions ont été faites différemment par rapport à 2020. Réponse de Mr Le Maire : oui.
- Intervention de Mme WLODEK : Elle demande sil l'éclairage de nuit sera remis. Mr le Maire répond que ce sujet sera revu en commission.

.../...

- Intervention de Mr MONIN : Il rappelle la mise en place du PCS : plan de sauvegarde communal. Ce plan peut être déclenché de jour comme de nuit. Et qu'il faudrait une dizaine de personnes. Réponse de Mr le Maire : à travailler en commission sécurité.
- Intervention de Mr LEPERE : il demande si les votes nominatifs peuvent être inscrits sur le compte rendu. Réponse : oui.
- Intervention de Mr PIETRZAK : Il donne rendez-vous aux élus pour la préparation de la salle pour le loto, samedi matin 9h30.
- Intervention de Mr LAURENT : Il fait part aux élus que pour la chasse aux œufs qui se déroulera le lundi de Pâques dans la cour de la CCES, elle se fera du côté gauche du fait des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h44.

Le Maire,



Le Secrétaire de séance,

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "J. Laurent", written over the text "Le Secrétaire de séance,".